



Des partenaires solides, des solutions flexibles



Des partenaires solides, des solutions flexibles

Des solutions innovantes pour la retraite

Fortis Assurances

Fortis est un groupe financier européen de dimension internationale, qui regroupe plus de 200 entreprises et 55 000 collaborateurs spécialisés dans l'assurance, la banque et les placements.

Leader sur son marché, Fortis a deux siècles d'expérience dans l'expertise financière et la protection de la famille.

En France, Fortis Assurances se consacre exclusivement à l'assurance de personnes, avec une philosophie très simple : le fait d'appartenir à un grand groupe nous donne une vision d'ensemble de vos exigences, et notre proximité géographique vous garantit une écoute attentive.

Partout où vous verrez notre marque, vous rencontrerez des partenaires solides et des solutions adaptées.

Société d'assurances sur la vie.
Entreprise régie par le Code des assurances.
S.A. au capital de 129 724 463,06 €. R.C.S. Paris 352 191 167
APE 660 A

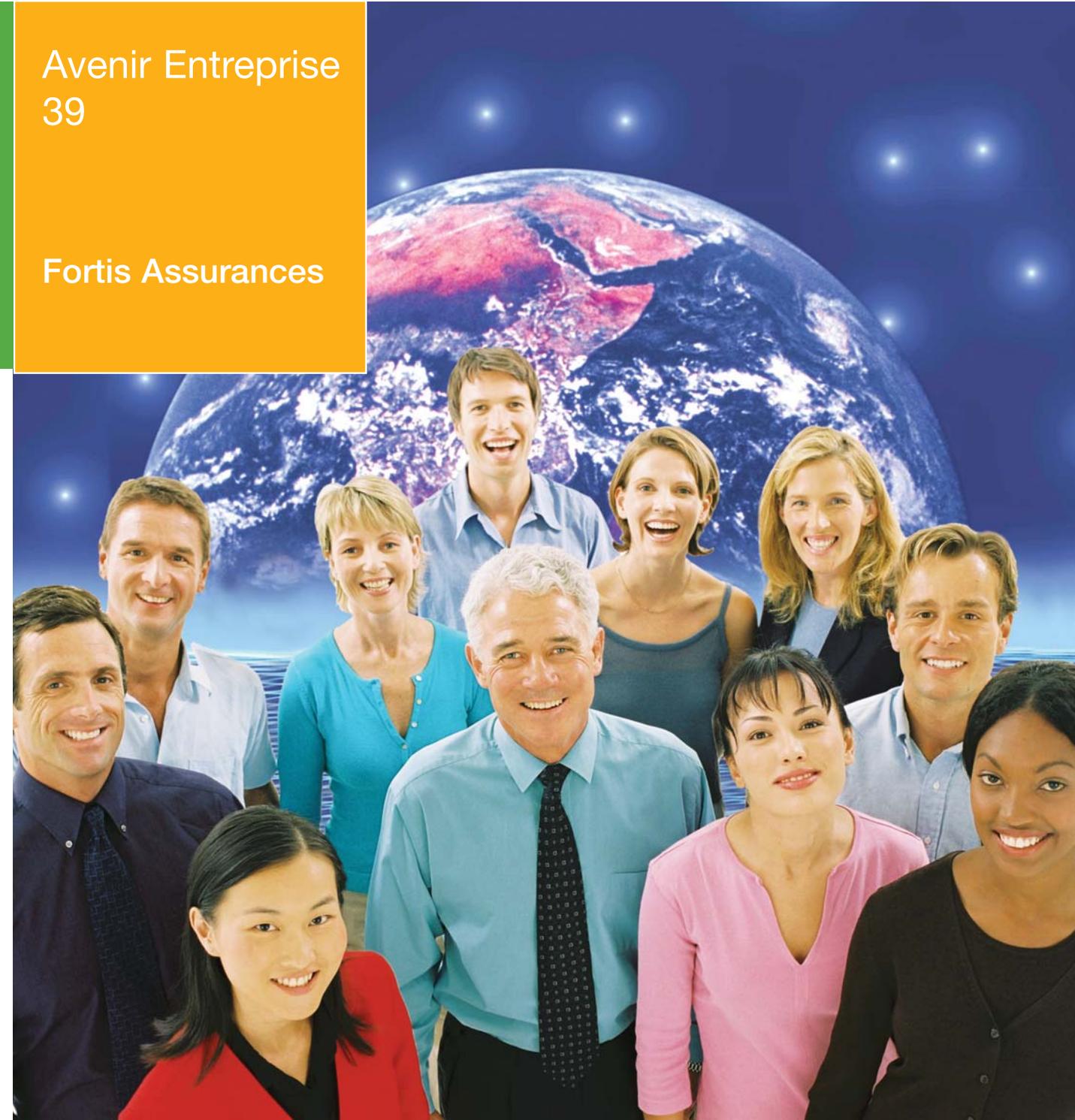
Fortis Assurances

Siège social :
1, rue Blanche
75009 Paris
Tél. : 01 49 70 17 17
Fax : 01 48 78 24 97
www.fortisassurances.fr

Avenir Entreprise 39

Fortis Assurances

Ref. C104.6 - 3000 ex. - Mkg - EGSN - 10/05 - Document non contractuel - PDI





Une baisse inéluctable des niveaux de retraite

- De moins en moins d'actifs pour payer les retraites : 2,5 actifs pour un retraité en 1998, 1,4 actif pour 1 retraité en 2040. (Source : rapport Charpin)
- Les mesures de redressement des régimes obligatoires prises en 1993 et 1996 entraînent la baisse des niveaux de pensions servies.
- Le taux de remplacement (rapport entre la retraite versée et la dernière rémunération annuelle) se dégrade particulièrement pour les cadres et cadres supérieurs.

Age en 2003	Statut	Salaires	Taux de remplacement actuel en %	Taux de remplacement net prévu en % (1)
40 ans	Employé	20 000 €	77,1	60,8
	Cadre	40 000 €	66,4	50,9
	Cadre sup	60 000 €	58,6	43,4
50 ans	Cadre	45 000 €	65,7	57,0
	Cadre sup	90 000 €	57,6	49,5

(1) moyenne entre le plein effet des réformes de 1993 et 1996 et l'équilibre actuariel des régimes
Source : extrait du rapport Woerth à l'Assemblée Nationale – mai 2003

Agir avant de subir avec Avenir Entreprise 39 : Un contrat de retraite à prestations définies de type « additif »

Une retraite supplémentaire « additive » garantit aux salariés présents dans l'entreprise au moment de leur départ en retraite un niveau de rente égal à un pourcentage prédéterminé du salaire de fin de carrière indépendamment de l'évolution des régimes obligatoires.

Exemples : 10 % du salaire de fin de carrière
2 % du salaire de fin de carrière par année d'ancienneté plafonné à 20 %

Vous fidélisez vos salariés

- Ils sont assurés de percevoir un complément de retraite prédéterminé.*
- Vous leur offrez une véritable rémunération différée.*

* Sous condition de présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite

Vous optimisez la rémunération de vos salariés tout en maîtrisant vos coûts

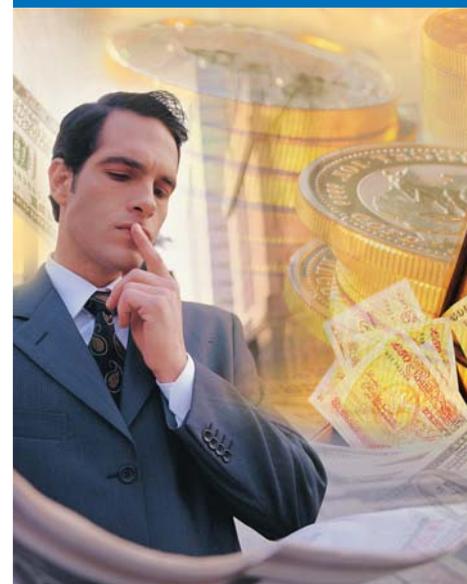
- Vous déduisez de votre bénéfice imposable les cotisations versées au contrat.
- Les cotisations versées ne sont pas assujetties à la taxe d'assurance.
- Les rendements obtenus sur le contrat sont exonérés d'impôts.
- Vous bénéficiez de l'exonération des cotisations sociales, en contrepartie d'une contribution relativement faible, soit :
 - 6 % sur les cotisations versées, ou
 - 8 % sur la part des rentes liquidées qui excède le tiers du plafond de la Sécurité sociale.
- Avec un régime additif, vous maîtrisez votre engagement, sans risque de dérive en cas de baisse des retraites des régimes obligatoires.

53 % des salariés souhaitent que leur entreprise les aide à préparer leur retraite

(Source : L'observatoire Novacy de l'épargne des salariés sept.-05)

Bénéficiez de l'expertise de professionnels

Nous réalisons gratuitement une étude actuarielle personnalisée, permettant d'évaluer votre engagement et d'établir un plan de financement adapté au niveau de couverture que vous souhaitez mettre en place. Fortis Assurances réalisera régulièrement les expertises actuarielles nécessaires à l'actualisation de vos engagements et de votre plan de financement en fonction de l'évolution démographique et économique de votre entreprise.



Avenir Entreprise 39 : Une gestion financière adaptée et innovante

Une offre diversifiée sur les marchés financiers pour dynamiser votre financement avec des gestionnaires financiers de renom : *DNCA Finance, Edmond de Rothschild Asset Management, Fortis Investments, H.S.B.C. A.M., Richelieu Finance.*

Une gestion financière libre et diversifiée

Vous choisissez parmi les supports financiers qui vous sont proposés, en fonction des horizons à court, moyen ou long terme, de départ en retraite de vos salariés.

10 OPCVM : sélectionnés pour permettre de diversifier l'investissement des cotisations en limitant le risque de placement.

2 FCP profilés : un profil « Dynamique » et un profil « Equilibre » pour vous simplifier la gestion financière.

Le fonds en euros : si vous cherchez une sécurité totale, ce fonds bénéficie d'un taux minimum de participation aux bénéfices garanti année après année.

Une innovation pour optimiser votre contrat

L'option « sécurisation des plus-values » :

Vous souhaitez investir sur des supports à fort potentiel de rendement en étant certain de profiter des hausses des marchés financiers.

Avec cette option, dès que les montants investis sur les unités de compte atteignent le seuil de plus-values que vous avez fixé, Fortis Assurances arbitre automatiquement et gratuitement ces plus-values vers le fonds en euros. Ainsi vous sécurisez définitivement les gains réalisés.

Pour vos salariés une retraite innovante à la carte

Vos salariés ont la possibilité de choisir lors de leur départ en retraite, différentes options de rentes :

- Rente réversible ou non, avec un taux de réversion allant de 50 % à 100 %,
- Rente avec annuités garanties,
- Rente par paliers, progressive ou dégressive.